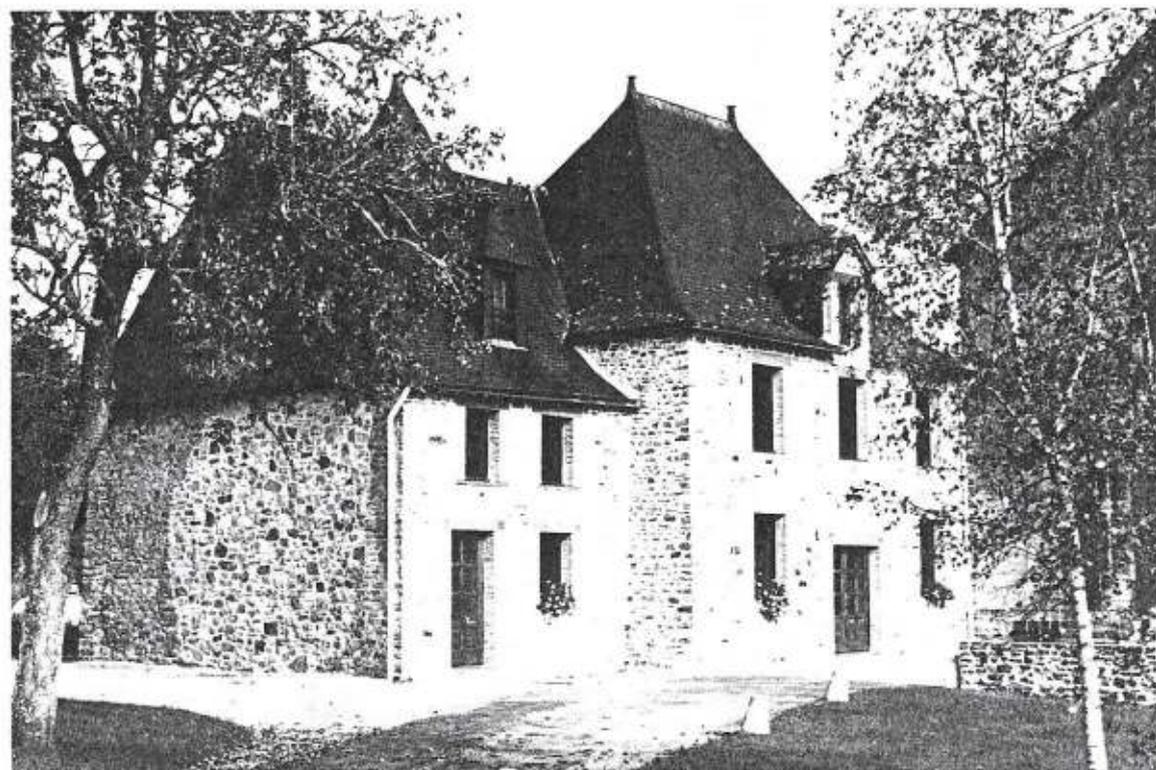




BULLETIN COMMUNAL

1996



Le Manoir

PHOTOGRAPHIE STUDIO GUILLOUX

LA ROUAUDIERE



LE MOT DU MAIRE

L'année qui vient de s'achever a été particulièrement rude pour notre pays avec son cortège de grèves et de déceptions; nous avons tous souffert de la morosité générale.

En décembre dernier, La Rouaudière a également été touché par la mort de Monsieur Paul VIVIEN qui, pendant 50 ans, a marqué la vie et le rayonnement de notre commune. Une page se tourne mais sa mémoire restera pour nous tous vivante et fidèle.

Les élections de juin ont installé une nouvelle équipe municipale qui, reconnaissante de la confiance que vous lui avez témoignée, s'efforcera dans sa réflexion et ses actions d'être au service de tous les roaldériens.

Nous essaierons de répondre aux attentes de chacun et de privilégier les projets collectifs.

Une bibliothèque-relais fonctionnant directement avec la bibliothèque départementale de prêt sera aménagée à l'intérieur du bâtiment scolaire pour le printemps afin d'apporter aux enfants le goût de la lecture, aux jeunes des documents d'information et d'offrir à tous un grand choix de livres et un lieu enrichissant d'échanges et de rencontres.

Une réflexion sera engagée sur l'avenir de notre Manoir-prieuré, une réunion publique aura lieu au printemps, vous y êtes cordialement invité, vous nous ferez part de vos idées ou peut-être de vos doutes. Quelle que soit notre orientation finale, nous devons l'inscrire dans un projet communal global et raisonner en membre du *Pays de Craon*.

La vie de nos petites communes rurales n'est certes pas facile, manque de travail, de loisirs, éloignement des services... mais je suis sûre que si nous identifions nos faiblesses, si nous valorisons nos atouts et si nous allons résolument de l'avant, alors nous réussirons ensemble à créer un espace de vie dont nous serons tous fiers.

Je profite de ce bulletin pour exprimer toute ma reconnaissance aux bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour faire fonctionner les associations locales. C'est grâce à ces hommes et à ces femmes que notre village montre sa volonté d'action et de solidarité. Un grand merci à eux tous !

Ce sont sur ces notes d'espoir réfléchi et de volonté active que je vous adresse mes vœux les plus sincères de joie et de bonheur partagés. Que cette année nouvelle soit celle de la réalisation de vos souhaits les plus chers mais aussi de la conception de projets riches d'espérance.

ELISABETH DOINEAU



HOMMAGE A MONSIEUR PAUL VIVIEN

Monsieur Paul VIVIEN nous a quittés le 18 décembre 1995.

Il avait souhaité remercier toute la population de La Rouaudière pour le cadeau que nous lui avons offert en signe de reconnaissance. Malheureusement le temps et la maladie ne lui ont pas laissé le loisir d'écrire cet article qu'il avait désiré nous donner pour le bulletin municipal.

Lors de notre dernière entrevue, il m'en a exprimé son regret et m'a demandé de vous transmettre ses remerciements et sa profonde bienveillance envers chacun.

Le conseil municipal avait choisi de lui offrir un cadre avec les photographies de tous les lieux de La Rouaudière qui avaient marqué son existence. Voici la lettre que j'avais fait mettre au dos de ce tableau :

"Au nom de tous les habitants de La Rouaudière et du personnel communal, veuillez accepter ce cadeau, témoignage de notre sincère fidélité et symbole de notre profonde reconnaissance. Il n'est pas un lieu dans notre village et dans sa campagne qui ne porte l'empreinte de votre souci permanent d'améliorer l'environnement, de moderniser les équipements et d'embellir notre patrimoine.

Ce cadre avec ces photographies de La Rouaudière doivent être pour vous la certitude que, par votre activité bienveillante, vous avez marqué le temps et l'histoire du village de votre vie. Tous connaissent les efforts, le temps et l'enthousiasme qu'il vous a fallu pour arriver au bout de tous les projets que vous avez entrepris pour le bien-être de chacun; aussi, tous vous gardent une place privilégiée dans leur coeur. C'est avec émotion que nous vous disons : un grand merci, Monsieur le Maire."

Maire pendant plus d'un demi-siècle, Paul Vivien s'est éteint à l'âge de 84 ans

C'est avec émotion que les Mayennais ont appris lundi dernier le décès de Paul Vivien survenu à l'âge de 84 ans. C'est une figure non seulement cantonale mais départementale qui vient de disparaître.

Toujours présent aux manifestations, aimable, courtois, Paul Vivien avait l'estime de tous. Il a consacré toute sa vie au service de sa commune puisque, dès 1942, il a rempli les fonctions de maire à La Rouaudière pour y être élu officiellement en 1945. Il a aussitôt mis ses capacités au service du canton en œuvrant largement pour son développement en qualité de conseiller général.

Né à La Rouaudière le 20 mars 1911, Paul Vivien a été maire à partir de 1945 jusqu'à juin 1995. Il s'est tout de suite intéressé aux moyens de moderniser les équipements : télépho-



DF

ne, électricité, eau, drainage et a pris les responsabilités suivantes autour de sa commune et dans un département : il fut président du district Saint Aignan/Renazé de 1963 à 1965 et de 1977 à 1995, président du Syndicat d'électrification de 1974 à 1990, du Syndicat d'eau de 1977 à 1995, du Syndicat du Bassin de l'Oudon de 1977 à 1995, et conseiller général de 1948 à 1992. Il a assuré aussi d'autres multiples responsabilités dans les collectivités et les associations. Il a pris également des responsabilités au sein du Crédit Mutuel et fut président de la fédération Maine-Anjou. Enfin, M. Paul Vivien était chevalier de la légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées jeudi en l'église de La Rouaudière, en présence de personnalités départementales (et même hors département) et d'une très forte assistance. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

HAUT ANJOU 22/12/95

Sommaire

	<i>Page</i>
❖ Le mot du Maire	
❖ Hommage à M VIVIEN	
❖ Conseil Municipal	1
Commissions Communales	2
Budget	5
Compte rendu Réunions	7
Commissions Inter-Communales	12
Syndicat D'Initiative	20
❖ Permanences Mairie	21
❖ Infos Mairie	22
❖ Tarifs Salle Socio et Manoir	27
❖ Etat Civil	29
❖ Cantine Scolaire	30
❖ Bibliothèque	30
❖ Ordures Ménagères	30
❖ Transport Scolaire	31
❖ Ecole Publique	32
❖ Association des Parents d'Elèves	34
❖ Le Club des Bons Amis	34
❖ Cuma de la Gerbe de Blé	35
❖ Association de Drainage	36
❖ Association Sportive Roaldérienne	37
❖ Comité des Fêtes	39
❖ Comité de Rédaction	39
❖ Retour en arrière 1922 -	40

Le Conseil Municipal

Tout d'abord nous adressons nos remerciements à tous les anciens conseillers municipaux qui nous ont précédés :

De gauche à droite :



Mme Annette TOUCHET - M Albert VILLEFEU - M Michel CHEVILLARD -
M Claude SERVEAU - Mme Elisabeth DOINEAU - M Joseph ROSSIGNOL
M Joseph CHENAUT - M Patrice BOISSEAU - M Christine COLAS
Mme Emilienne COCHIN - Mr Jean-Pierre GUILLON.

Les commissions communales :

➤ **Commission des finances** : Mme DOINEAU - MM SERVEAU - BOISSEAU - ROSSIGNOL - Mmes COCHIN - TOUCHET

Rencontre avec le percepteur Mr MAILLET le 8/11/1995

➤ **Commission des travaux** : Mmes DOINEAU - COLAS - MM VILLEFEU - CHENAUT - GUILLON - CHEVILLARD

Réunions : 08/07/95 - 04/10/95

➤ **Commission de la voirie, des ruisseaux et des collecteurs** : MM SERVEAU - ROSSIGNOL - CHENAUT - CHEVILLARD - Mme COLAS

Réunions : 06/09/95 - 28/11/95

➤ **Commission des affaires sociales** : (cantine, écoles, questions familiales, fêtes et loisirs, relation avec les associations locales) : M BOISSEAU - Mmes DOINEAU - COCHIN - TOUCHET - M GUILLON

Réunion le 25/07/95

➤ **Commission de l'environnement** (eau, assainissement, déchet, espaces verts et fleurissement) : Mm GUILLON - SERVEAU - BOISSEAU - Mme DOINEAU

➤ **Commission de l'information** (rédaction bulletin, compte rendu du Conseil Municipal) : Mmes COLAS - DOINEAU - MM GUILLON - BOISSEAU - Mme MORICEAU C.

Réunions : 28/10/95 - 15/12/95 - 04/01/95

➤ **Organisation et suivi du travail du personnel communal** : Maire et Adjoint

➤ **Commission "Calamités Agricoles"** :
MM CHENAUT - CHEVILLARD

➤ **Délégués au C.N.A.S.** : Titulaire : Mme DOINEAU
Suppléant : M SERVEAU

➤ **Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) :**

Mmes COCHIN E.-TOUCHET A.-MM CHENAUT J.-BOISSEAU P.
ROSSIGNOL M.-DOINEAU E.-MORICEAU D.-BODINIER B.-Mme
GERARD O.

Son rôle : Le Centre Communal d'Action Social:

- assure le lien entre l'action sociale communale et les institutions :
transmet les informations sur les ressources et la situation des bénéficiaires.
ex : pas de complémentaire donc avis à donner pour la prise en charge des 30 % restants.
- donne son avis sur les dossiers de demande d'aide sociale
ex : demande d'aide ménagère.
- participe à l'instruction des demandes de RMI

Ses ressources :

Les biens du C.C.A.S. de la Rouaudière :

- le presbytère
- le manoir cédé pour 1 franc symbolique + 50 000 F pour les travaux en 1983
- terres vendues en 1981

Ne reste que le presbytère que regroupe 3 logements locatifs et une petite salle pour la paroisse. L'année dernière, les locations ont rapporté 27 000 Francs.

Les emprunts :

1978 à 1994 : aménagement des trois logements, chauffage et menuiseries

1991 à 2006 : travaux toitures et volets,

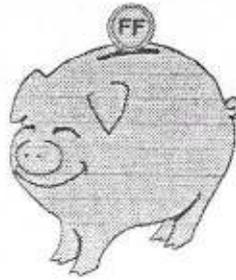
emprunts de 50 000 Francs et subventions -> au départ 5 100 F/an

jusqu'à 6 300 F/an

Le budget :

	C.A. 1994		BUDGET 1995	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
Recettes	35 000 F	19 000 F	20 000 F	3 200 F
Dépenses	23 000 F	13 000 F	20 000 F	3 200 F
BUDGET SUPPL. 1995				
Fonct.				
Invest.				
12 485 F				
5 238 F				
12 485 F				
5 238 F				

Réunions : 29/09/95 -> Prise de contact et visite du presbytère
19/12/95 -> Vote du budget supplémentaire



Budget Communal

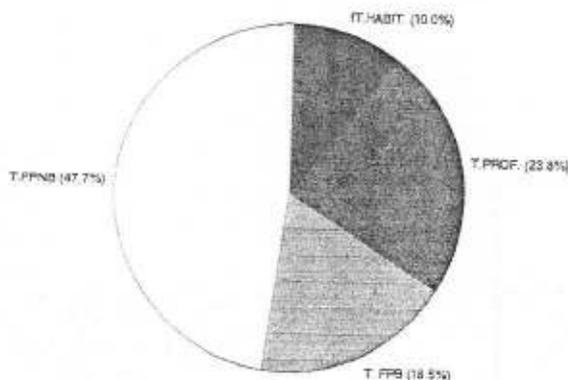
	CA 1994		BUDGET PRIMITIF 1995		BUDGET SUPPL. 1995	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
RECETTES	1 439 151	472 596	1 271 200	210 500	104 925	74 297
DEPENSES	1 319 575	400 299	1 271 200	210 500	104 925	74 297
EXCEDENT	119 576	72 297				

En section de fonctionnement, les produits (loyers) représentent 4 238 F par habitant contre 2 963 F par habitant dans la région. Mais cette différence importante est inversement proportionnelle au niveau des emprunts, puisque l'endettement est de 7 309 F /ht contre 3 048 F/ht en moyenne régionale. Cependant, deux emprunts correspondent à des investissements de logements locatifs (soit 4 040 F/ht), ce qui ramène l'endettement réel de la collectivité au niveau régional.

* Le produit fiscal

en 1994, il était de 7 394 .55 F et se composait comme suit :

- Taxe d'habitation : 10 %
- Taxe professionnelle : 23.80 %
- Taxe fonct. sur prop. bâties : 18.5 %
- Taxe fonct. sur prop. non bâties : 47.70%



Les taux d'imposition n'ont pas beaucoup variés pendant les dix dernières années. Cependant, les ETS DOINEAU ayant cessé leur activité et représentant à eux seuls la quasi totalité du produit de la taxe professionnelle, le produit de la taxe professionnelle, part communale, passe de 155 835 F à 9 677 F.

Le Conseil Municipal a été appelé à augmenter le taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : + 2.98 %
- Taxe professionnelle : + 3.00 %
- Taxe fonct. sur prop. bâties : + 2.95 %
- Taxe fonct. sur prop. non bâties : + 2.96 %

De plus cette baisse importante est compensée au moins pour ce qui concerne 1995 grâce à l'apport du fond national de compensation et à la dotation de compensation de la taxe professionnelle. La perte pour l'exercice 1995 est de l'ordre de 50 000 F.



* Répartition du compte administratif (1994)

RECETTES :

Produits de l'exploitation (cantine scolaire)	19 151	1 % du budget
Locations	167 941	8.8 %
Subventions et participations de l'état	108 035	5.7 %
D.G.F. dotation globale de fonctionnement	260 472	13.7 %
Impôts directs	739 455	} 39.4 %
et indirects	14 456	
Participation à travaux d'équipement	74 396	3.9 %
Produit des emprunts	100 000	5.2 %
divers et fonds de roulement		22.3 %

DEPENSES

Dénrées et fournitures	67 149	3.9 %
Frais de personnel	420 664	24.5 %
Impôts et taxes	9 264	0.5 %
Entretiens terres et bâtiments	} 135 664	7.9 %
Eau, gaz, assainissement, assurances		
Aide sociale, incendie, charges intercom	169 383	9.9 %
Subventions	14 385	0.8 %
Frais de gestion	62 619	3.6 %
Intérêts d'emprunts	214 991	12.5 %
Remboursements d'emprunts	148 271	8.6 %
Acquisition de matériel	18 356	1 %
Travaux de bâtiments	233 670	13.60 %
Prélèvements pour dépenses invest.		13.20 %

Réunions

Conseil Municipal

Compte-rendu du 07 juillet 1995

Désignation des délégués aux différentes commissions

Indemnités Maire et Adjoints

Taux maximum autorisé :

Maire : 2 601.16 F par mois
Adjoint : 1 040.46 F par mois

Loyers des logements communaux

Réévaluation suivant l'augmentation de l'indice du coût de construction :

1ère tranche : type III : 1 535 F au lieu de 1 533 F
type IV : 1 650 F au lieu de 1 647 F

2ème tranche : type IV : 2 079 F au lieu de 2 076 F
type IV : 2 107 F au lieu de 2 104 F

Nouveaux tarifs applicables au 1er juillet 1995.

C.E.S. à l'école

Inscription à la mairie jusqu'au 22 juillet 1995, puis réunion de la Commission des Affaires Sociales qui décidera.

Base de voile à la Rincerie

Les élèves de la grande classe iront à ce stage, pendant les heures scolaires :
7 séances au 1er trimestre 1995-96. A prévoir le financement du transport : 3 000 F
environ.

Grille route de Senonnes à remplacer

sera vu par M SERVEAU avec l'agent d'entretien

Réunion du Conseil Municipal

Chaque mois, le 2ème jeudi

Compte-rendu du 14 Septembre 1995

Voirie

Suite à la réunion de la commission de la voirie du 06/09/95 avec la D.D.E., trois points dégradés ont été retenus et feront l'objet d'une réfection : la route de la Janvrie à la Boulerais, la Baumerie et les Renardières. Ces travaux de rebouchage s'élèveront à 15 000.00 F. Un devis pour les mêmes travaux sera demandé à une entreprise privée. D'autre part, les peintures au sol de l'agglomération seront refaites par l'agent d'entretien.

- enlever les bornes en ciment sur le bord des routes (La Taheurte)
- pose d'un panneau "Céder le passage" sur le carrefour du bois d'Andigné.

Fossés

Pour les demandes du busage de fossés, chaque cas sera traité en particulier. Mais le conseil municipal ne peut pas ^{ve}intervenir financièrement lorsqu'il s'agit du traitement des eaux usées des particuliers. Il est donc vivement conseillé à chacun d'écouler ses eaux sales avec le souci de l'environnement et le respect du voisinage.

- voir les problèmes de fossés chez Mme BESNIER, Mr MONTAGNY et Mr BUCQUET.

Bâtiments Communaux

L'hiver dernier très humide a endommagé certains de nos bâtiments.

Pour des raisons d'hygiène, la cantine a subi une réfection avant la rentrée scolaire et pour éviter de futures infiltrations, l'extérieur a été hydrofugé.

Moins d'élèves fréquentent la cantine, à la prochaine réunion nous reverrons les coûts de ce service.

Après 6 mois d'inoccupation, le logement locatif de l'école a également dû être remis en état pour le nouveau locataire. Le conseil décide, en raison du dérangement causé par les travaux, de ne faire partir la location qu'à partir du 1er septembre.

Les matériaux utilisés pour ces travaux ont été évalués à 6 000 F.

Salle socio-culturelle

L'utilisation de la salle sera l'objet d'une réorganisation : règlements, fiches descriptives et révision totale du bâtiment seront préparés par la commission des travaux. Un grand nettoyage est prévu fin octobre. L'achat d'un aspirateur plus puissant est prévu. La commission des bâtiments communaux prendra la décision après consultation de différents fournisseurs.

Compte-rendu du 12 octobre 1995

Terrain des sports

Afin d'atteindre plus facilement les éclairages, le conseil décide de commander les travaux d'aménagement d'un chemin le long du terrain de football et d'encaisser avec du gravier et du résidu.

Un surplus de matériaux sera demandé pour le tour de la salle socio-culturelle, le chemin d'accès à la cantine et le lotissement.

Cantine

Le nombre d'enfants ayant diminué et étant variable tout au long de la semaine, Mme SABIN occupera le reste de son temps de travail à l'entretien du Manoir.

Annuaire Jeune Chambre Economique

Un contrat de participation pour l'édition d'un annuaire économique du Sud-Mayenne nous a été proposé pour la somme de 629 F. Après étude du dossier, le conseil décide de ne pas cofinancer ce projet.

Assurances

Après révision des différentes polices d'assurance concernant la responsabilité civile, les différents bâtiments communaux, l'informatique et les transports scolaires, il a été décidé de confier l'ensemble de ces assurances au GROUPAMA pour la somme annuelle de 12 900.31 F. Ce qui fera une économie d'environ 2 000 F.

Aménagement d'une Bibliothèque

Cet aménagement dans le bâtiment de l'école est prévu depuis longtemps et serait exécuté par l'agent d'entretien. Une aide du conseil général dans le cadre du Plan Lecture Départemental sera demandé : préparation et dépôt d'un dossier de demande de subvention dans les jours prochains.

- Une benne à ferraille sera commandée pour la fin novembre.

Compte-rendu du 16 novembre 1995

Budget Supplémentaire

En section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 104 925 F.
En section d'investissement, elles s'équilibrent à 74 297 F.

C.E.S.

Après un contrat d'essai de 3 mois, le conseil municipal décide le renouvellement de contrat de Madame ROBERT pour 9 mois, à compter du mois de décembre.

Manoir

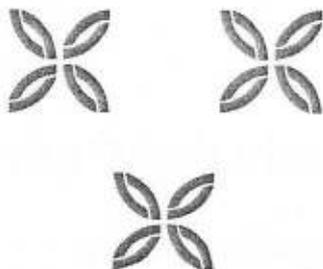
Depuis l'aménagement du manoir, la possibilité de dormir sur place nous a souvent été demandée.

Suite à la consultation des comptes d'investissement et afin de satisfaire la demande des locataires éventuels, l'achat de literie sera fait courant décembre. Nous pourrions ainsi proposer un hébergement pour 9 lits.

Foyer des Jeunes

Une rencontre de quelques conseillers et des responsables du foyer serait souhaitable afin d'établir un règlement d'utilisation du foyer et de voir avec eux les contraintes liées à une association (assurances, statuts...)

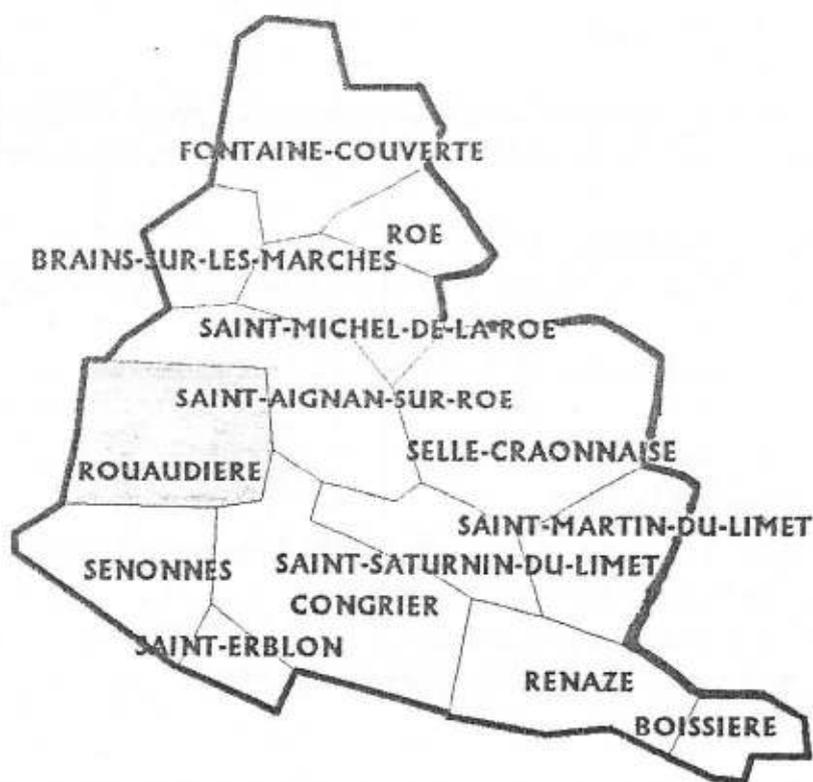
Une réunion extraordinaire sera prévue prochainement.



Le mot des Responsables des commissions inter-communales

↪ *District Urbain St Aignan sur Roë/Renazé*

Titulaire : Mme DOINEAU E.
Suppléant : M BOISSEAU P.



Le district est né le 26 juin 1963 et regroupait à l'époque 10 communes : La Boissière, Bouchamps les Craon, Renazé, La Rouaudière, La Selle Craonnaise et Senonnes, Congrier les rejoignaient en 1965 et Bouchamps se retirait en 1975. Depuis un an, les communes de Brains sur les Marches, la Roë, St Michel de la Roë et Fontaine Couverte sont adhérentes.

Outre une vocation économique, aménagement de zones industrielles, le district participe à tous projets d'utilité publique, logements, établissements hospitaliers et scolaires et à tous travaux nécessaires à l'équipement social, médical, culturel et sportif.

En dehors des travaux de voirie réalisés sur toutes les communes, voici quelques réalisations importantes :

- * 1971 : Collège de Renazé
- * 1974 : Salle omnisport de Renazé
- * de 1978 à 1994 : Constructions et extensions d'ateliers-relais
- * 1978 : SEHLA à Renazé
- * 1978 : ECOTEC à Renazé
- * 1983 : Congrier
- * 1988 : CSI à Renazé
- * 1990 : GODIMAT à St Aignan
- * 1992 : St Erblon et La Selle Craonnaise
- * 1994 : FABELOR à Renazé
ACE à Renazé

Le district est intervenu également dans les maisons de retraite et les animations culturelles et sportives des écoles et au collège (spectacles, école de voile, piscine)

Bureau : Président : A BLAVET

Vice-Présidents : M. AUDOUIN, F. GRIMAUULT,
M. GUIOULLIER,

Assesseurs : P. SYLLAS, R. DELANOE

☉ Les projets futurs :

- centre régional d'entraînement de galop de Senonnes-Renazé
- extension de l'atelier Selha à Renazé
- réhabilitation de logements anciens
- aménagement de la Z.A. route de Segré à Renazé
- déchetterie

Depuis le 1er janvier 1995, le district est passé en fiscalité propre : chaque contribuable a désormais sur sa feuille d'imposition sa part districale.

E. DOINEAU

Syndicat d'eau du Craonnais

Titulaires : Mme DOINEAU E. - M BOISSEAU P.
Suppléants : M SERVEAU C. - Mme TOUCHET A.

Lors de la réunion du 12 juillet 1995 à la mairie de Renazé, les membres de Syndicat Inter Communal d'Alimentation en eau potable du Craonnais ont élus les membres du bureau du Comité du Syndicat d'Eau :

Président : M CHAZE Raymond
Vice-Présidents : M AUDOIN Maurice
M BLAVET Albert
M PROD'HOMME Marcel
Assesseurs : Mme DOINEAU Elisabeth
M GUIOULLIER Marcel

En outre, le Comité du Syndicat a procédé à l'élection :

de trois délégués titulaires : M CHAZE Raymond
M BLAVET Albert
M AUDOIN Maurice

et de trois délégués suppléants : M POURIAS Marcel
M GUIOULLIER Marcel
M TRICOT Paul

au Comité du Syndicat mixte de renforcement en eau potable du Sud-Ouest Mayenne

et des membres formant la Commission d'Appel d'Offres:

Titulaires : Mme COURCELLE Thérèse
M FLAMENT Richard
M BLAVET Albert

Suppléants : M ROSSIGNOL Jean-Claude
M GUIOULLIER Marcel
M SALMON Denis

A la réunion du 11 octobre 1995 à la mairie de Renazé, le Comité du Syndicat d'eau a fixé les indemnités du Président et des Vice-Présidents, et a reconduit le versement à M le Receveur du Syndicat, une indemnité dite "de conseil".

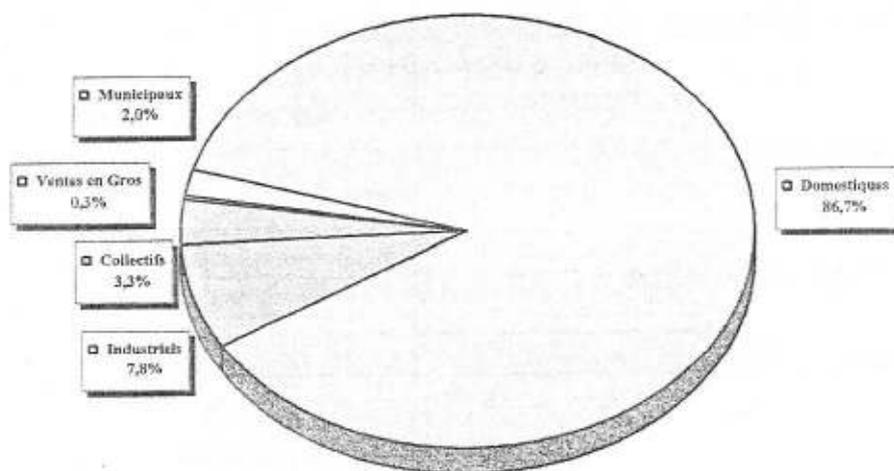
✓ Des demandes de raccordements de particuliers sur les communes de Congrier, de Senonnes et de St Aignan sur Roë ont été prises en compte.

Consommation d'eau

- Volume consommé

- 436.350 m³/an

- Répartition de la consommation



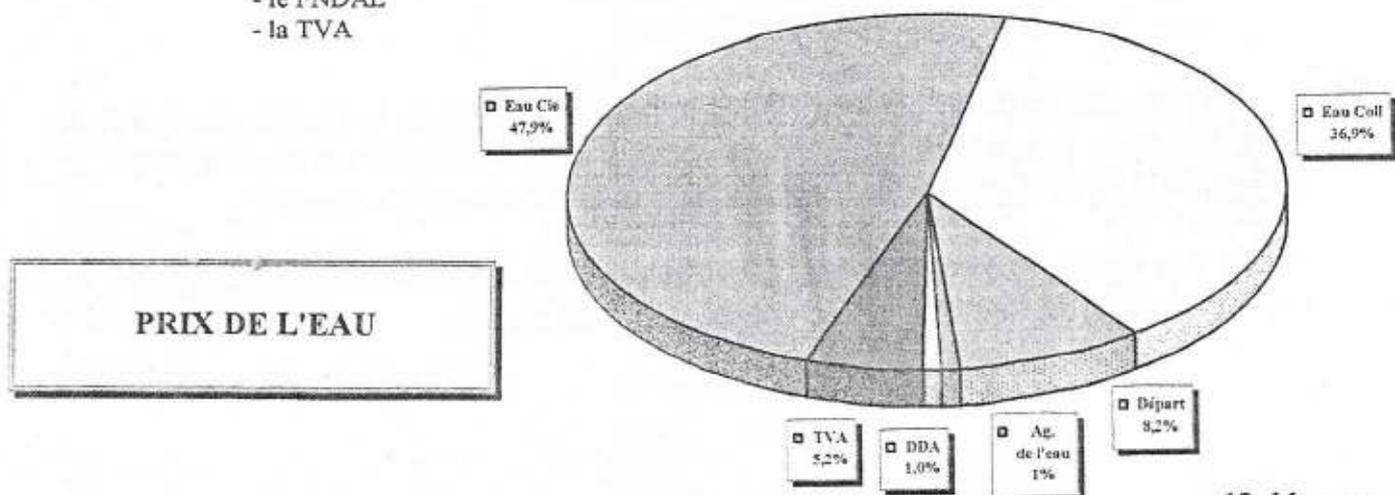
La tarification de l'eau a fait l'objet d'une refonte complète au 1er janvier 1994 en application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Les forfaits de consommation ont été supprimés et remplacés par un tarif binôme avec prime fixe et facturation de la consommation.

Le prix de l'eau TTC, pour un abonné consommant 120 m³, s'élève à 12.41 F/m³ au 1er juillet 1995, ce qui correspond à une facture annuelle de 1 489 F.

La décomposition du prix de l'eau est donnée dans le graphique ci-dessous entre :

- la Collectivité
- la Compagnie
- le Département
- l'Agence de l'Eau
- le FNDAE
- la TVA



12,41 F/m³ TTC

✓ Des travaux de remise en état sur le réservoir de la Croix Rouge à Renazé (route de Pouancé) sont projetés dans les délais les plus brefs de façon à assurer la pérennité du château d'eau (traitement des fissures et réfection d'un revêtement d'imperméabilisation de la cuve et de la coupole).

✓ Le nouveau Comité a pris connaissance du programme en cours (1995)

Il a décidé de solliciter auprès du Conseil Général une subvention qui permettrait l'achèvement du réseau vers Niaffles (tranche conditionnelle).

Pour la tranche ferme, la décision de subvention ayant été notifiée, un appel d'offres a été lancé auprès des entrepreneurs pour les travaux de canalisations et l'amélioration de la filière de traitement (fours à chaux Chazé Henri)

➤ Programme 1996 :

Les travaux prévus au titre du Programme 1996 comprennent :

- l'achèvement de la conduite de renforcement de St Martin du Limet et de Niaffles, ce qui représente environ 1 200 m de canalisation à réaliser sur la commune de Bouchamps les Craon, pour un montant estimé à 450 000 F HT

- l'amélioration de la filière de traitement de la situation de la Marinière comprenant essentiellement :

- * une déferrisation biologique,
- * une filtration sur charbon actif en grain,
- * le traitement des boues par lagunage.

travaux estimés à 3 250 000 F HT.

L'ensemble de ces travaux est chiffré à 3 700 000 F HT. par le cabinet BOURGOIN. Le Comité syndical est invité à solliciter :

- l'inscription de ces travaux au Programme subventionné 1996

- la participation de l'Agence de l'Eau en ce qui concerne les travaux à la station de la Marinière dont le montant total s'élève à 3 500 000 F HT.



Vos interlocuteurs : La Compagnie Générale des Eaux - Bureau de Renazé

2 rue des Pomelins 53800 RENAZE

 43 06 41 29

du lundi au vendredi 13 h 30 - 14 h 30

Astreinte 24 h/24 : appeler le 43 06 41 29

P. BOISSEAU



Syndicat d'électrification :

Titulaires : MM SERVEAU C. - ROSSIGNOL J.

Suppléants : MM CHEVILLARD M. - VILLEFEU A.

Composition du bureau : Président : GASTINEL Robert

Vice-Président : PROD'HOMME Marcel
AUDOIN Maurice

Assesseurs : GERARD Alfred
POISSON André

Concerne les communes du canton : Ballots, Congrier, Font Couverte,
Brains/Marches, La Roë, St Michel la Roë, Senonnes, La Rouaudière,
St Erblon, Renazé, St Saturnin

Programme sur la commune : Renforcement du poste de Sévrie

Pour toute baisse de tension vous adresser à E.D.F.- G.D.F. Château-Gontier.

J.ROSSIGNOL

Syndicat Bassin d'Oudon :

Titulaire : M SERVEAU C.
Suppléant : Mme COLAS C.

LES BARRAGES

- 1 SEVILLE
- 2 MOULIN NEUF
- 3 TREIZE VOUGE
- 4 BOUCHE D'UZURE
- 5 CHOUAIGNE
- 6 LE VERGER
- 7 CRAON
- 8 BLOCHET
- 9 COURBURE
- 10 LE VAL
- 11 L'ISLE
- 12 ATHÉE
- 13 MARTIN
- 14 CHAUVIGNE
- 15 FOULERAY
- 16 QUINCAMPOIX
- 17 CERISELAIE
- 18 PETITS ALLEUX
- 19 MILLERAY
- 20 TOUCHE BARON
- 21 LA VALLIÈRE
- 22 LA ROCHE



Créé le 27 novembre 1975, ce syndicat regroupe 39 communes du sud-ouest mayennais. Il a pour vocation :

- la construction et l'entretien des ouvrages hydrauliques,
- entretien régulier des cours d'eau,
- protection des berges,
- des actions touristiques (accès aux rivières, aménagements piscicoles).

Aujourd'hui, les programmes d'aménagements de rivières, ruisseaux, ponts et barrages sont réalisés à l'exception de 4 à 5 barrages restés en instance. Le bilan de ces travaux est important, 478 kms de ruisseaux et 105 kms de rivières ont été aménagés, 51 barrages et 300 ponts abaissés ou créés.

Le Syndicat est divisé en 5 zones pour pouvoir effectuer un programme d'entretien des cours d'eau tous les 5 ans. Notre commune étant dans la zone 4, le planning d'interventions de ces travaux est prévu en 1997, en temps utile, la commission des ruisseaux en concertation avec les riverains, définira les travaux d'entretien à réaliser.

C. SERVEAU

↪ *Syndicat Mixte Pays de Craon :*



Centre administratif intercommunal
du Pays de Craon
7, place de la Mairie
BP : 71
53400 CRAON
Tél: 43.09.61.61
Fax : 43.09.61.69

Créé par arrêté préfectoral du 10 août 1976, le syndicat regroupe les établissements Publics Intercommunaux ci-après :

- Communauté de communes de la région de Cossé le Vivien
 - Communauté de communes de la région de Craon
 - District de St Aignan sur Roë/Renazé
- soit environ 27 000 habitants.

A l'exception de Cossé le Vivien, Craon et Renazé qui ont 3 délégués, les 34 autres communes sont représentées par un délégué chacune.

Le bureau est composé comme suit :

Président : C. NAUDIN (Cossé le Vivien)

Vice-Présidents : P CHAINE *AA* (Craon)

A BLAVET (St Aignan sur Roë)

Secrétaire : JM. PRIME (Chérancé)

Membres : M BELLAMY (Cuillé)

T COURCELLE (La Selle Craonnaise)

C. BOITEUX (St Poix)

P. THOMAS (Livré la Touche)

R. FLAMENT (Renazé)

Il s'est donné pour vocation la réalisation de projets, la gestion de services propres à assurer l'expansion économique du Pays tout en développant le principe d'une nécessaire collaboration intercommunale.

Depuis sa création, le syndicat a élaboré et suivi l'exécution de 3 contrats régionaux portant sur les principaux objets ci-après.

* 1976 Contrat de Pays :

- aides financières pour la création d'équipements sportifs et de loisirs
- construction d'usines relais

* 1984 Contrat régional d'aménagement rural

- aides financières pour drainage agricole, suivi agronomique de parcelles, études pollution,
- participations au financement de logements locatifs en zone rurale, de salles polyvalentes, d'aménagements sportifs...

* 1992 Contrat régional de développement

- animation économique
- aides aux jeunes agriculteurs
- développement du site de la Rincerie
- construction et réhabilitation d'usines relais.

Le syndicat a pris en charge l'aménagement et la gestion de 3 grandes zones industrielles intercommunales :

- * "les Platanes" à Cossé le Vivien, * "la Pépinière" à Craon,
- * "Lonchamp" à Renazé

De l'implantation d'activités sur chacune de ces zones résulte une répartition intercommunale des recettes provenant notamment des taxes professionnelles perçues. Depuis le 1er janvier 1995, chaque contribuable participe individuellement au budget du syndicat, directement sur sa feuille d'impôts.

E. DOINEAU



Syndicat d'initiative :

Mme DOINEAU - M GUILLON

POINT INFORMATION TOURISTIQUE :

Ouverture du 19 juin au 15 septembre : fréquentation très moyenne, 183 personnes malgré une amélioration de la signalisation et l'acquisition d'une pergola présentant les sites proches et les manifestations estivales ainsi qu'un plan général des lieux touristiques de la Mayenne.

CONFERENCE SUR LE FLEURISSEMENT :

le 10 avril 1995 avec M LEMARCHAND, responsable du fleurissement de la ville de Château-Gontier. L'exposé de grande qualité et les conseils du spécialiste ont beaucoup intéressé les 80 personnes présentes à la salle de St Aignan/Roë.

Cette année la Mayenne a reçu le trophée national du fleurissement pour trois ans. Pour garder cette place, un effort sera demandé dans les communes et les exploitations agricoles de notre canton. Le canton de St Aignan/Roë représente 20 % des communes fleuries de l'arrondissement de Château-Gontier.

PAYS DE CRAON :

Suite à la parution du document touristique du Pays de Craon, l'édition sur les sentiers pédestres est parue et apporte le complément pratique et attrayant de toutes les possibilités de promenades dans le sud-ouest mayennais. Ce fichier est disponible dans les mairies.

L'ABBAYE DE LA ROE :

L'étude de faisabilité transmise au cabinet LEPINAY s'est étendue sur l'ensemble du Pays de Craon et M CHARNEAU présente ses idées dans toutes les communes concernées. Il est prévu d'organiser une fête à l'Abbaye pour le 900^{ème} anniversaire de sa création courant de l'été 1996.

Après 9 ans de présidence, M Georges BRIQUET a décidé de laisser ses responsabilités ; le renouvellement des conseils municipaux avec la présentation de nouveaux représentants a été l'occasion de l'élection d'un nouveau bureau :

Présidente : DOINEAU Elisabeth

Vice-président : ROSSIGNOL Jean-Claude

Vice-président : GUILLON Jean-Pierre

Secrétaire : DESERT Michelle

Secrétaire-Adjoint : JEUDY Fernand

Trésorier : GRIMAULT Fernand

Trésorière Adjointe : FAGUER Clotilde

Les représentants de votre commune sont : **J.P. GUILLON et E. DOINEAU** et se tiennent à la disposition du public. N'hésitez pas à les contacter pour toutes les questions que vous pouvez vous poser sur le tourisme.

Permanences :

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél-Fax : 43 06 54 67

Madame Annie MAUGENDRE vous accueille les :

mardi-jeudi après-midi de 14 h à 18 h

vendredi matin de 9 h 15 à 12 h

samedi matin de 10 h 15 à 12 h

Madame le Maire et Messieurs les Adjointes se tiennent à

la disposition du public sur rendez-vous à la Mairie :

Mme E.DOINEAU / 43 06 92 93 Bureau : 43 06 54 61

Mr C. SERVEAU / 43 06 52 85

Mr P. BOISSEAU / 43 06 68 63

ASSISTANTE SOCIALE :

Melle DALMAS Anne intervient sur votre commune, rattachée au Centre Médico-social de Craon, elle assure des permanences

A St Aignan/Roë : Service Social 6 rue des Lavandières

Mercredi de 9 heures 30 à 12 heures.

Elle peut aussi recevoir à son bureau ou se rendre à domicile à la demande des familles qui lui font appel.

Inscription sur les listes électorales

Qui est concerné ? Toute personne majeure ou fêtant son 18^{ème} anniversaire avant le 1^{er} mars de l'année suivante, sauf s'il y a des élections dans l'année, de nationalité française et jouissant pleinement de ses droits civiques. En cas de changement de domicile, vous devez demander votre inscription sur les listes de votre commune d'accueil.

Où ? A la mairie du domicile ou celle de la commune où vous payer depuis plus de cinq ans un impôt local (taxe financière, d'habitation ou professionnelle).

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif du domicile ou de paiement des taxes indiquées

le cas échéant :

- le décret de naturalisation
- ancienne carte d'électeur

Quand ? Avant le 31 décembre.

Demande de carte nationale d'identité

Pièces à fournir par le demandeur.

- 1 imprimé de **demande de carte nationale d'identité** rempli par le demandeur
- 1 **timbre fiscal de 150 F**
- 2 **photos d'identité** (35 x 45 mm) identiques et récentes, la tête nue et de face

- 1 **extrait d'acte de naissance** portant date et lieu de naissance des parents pour l'obtenir :

demandeur né en France -> mairie du lieu de naissance

demandeur né à l'étranger -> Service central d'état civil

BP 1056 44035 NANTES Cédex

ou **un document prouvant la nationalité française**

certificat de nationalité française

décret de naturalisation

déclaration de nationalité dûment enregistrée

- 2 **pièces différentes, justificatives du domicile**

certificat d'imposition ou de non-imposition

quittance d'assurance pour le logement

factures récentes d'électricité, de gaz ou de téléphone

tître de propriété ou contrat de location en cours de validité

SE PRESENTER AVEC LE LIVRET DE FAMILLE

Demande de fiche familiale ou individuelle d'état civil



Se munir du livret de famille

Demande de carte grise

Pièces à fournir à toute demande :

(joindre une enveloppe timbrée au tarif des recommandés si le dossier est traité par correspondance)

CERTIFICAT	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un véhicule neuf - Notice descriptive (véhicule de plus de 3.5 T de PTAC) - Certificat de conformité délivré par le constructeur du véhicule ou le concessionnaire et certificat de vente - Pièces justificatives de l'identité et du domicile - Certificat de dédouanement pour un véhicule d'origine étrangère.
D'IMMATRICULATION	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un véhicule d'occasion - carte grise revêtue de la mention suivante apposée par l'ancien propriétaire : "vendu le" (date de la transaction) ou "cédé le" (date de cession) suivie de sa signature - certificat de cession établi par l'ancien propriétaire - certificat de situation administrative (ex non gage) délivré - pièces justificatives de l'identité et du domicile - certificat de dédouanement pour un véhicule importé ou précédemment immatriculé en série T.T.T.T.T, diplomatique ou assimilée - pour les véhicules de + de 5 ans d'âge soumis au contrôle technique, présenter un certificat de passage délivré par un centre agréé (liste en préfecture)
DUPLICATA	<ul style="list-style-type: none"> - carte grise perdue : déclaration en préfecture - carte grise volée : déclaration aux services de police ou de gendarmerie - carte grise détériorée : déclaration en préfecture, joindre le document
CHANGEMENT DE DOMICILE	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le département : pièces justificatives de l'identité et du nouveau domicile - D'un département à un autre : mêmes pièces que ci-dessus et attestation de gage ou de non gage délivrée depuis moins d'un mois par la préfecture de l'ancienne immatriculation. Dans les deux cas joindre la carte grise.
RECTIFICATION	<ul style="list-style-type: none"> - MODIFICATION DE LA CARROSSERIE Certificat du carrossier constructeur - MODIFICATION DU PTAC OU DU COUPLE PTAC/PTRA Attestation du service des mines dans le seul cas où le véhicule a été réceptionné sous plusieurs poids - TRANSFORMATIONS NOTABLES (Genre, poids total autorisé en charge, type, N° dans la série du type, source d'énergie, puissance) Joindre les pièces justificatives des travaux et le montant des droits de réception par le service des mines en timbres fiscaux.



Service Militaire :



Se faire recenser à la Mairie le trimestre suivant le 17ème anniversaire.



Repas des Anciens :

Les personnes de 65 ans et plus étaient invitées par la Commune au "Relais D'Anjou" pour un déjeuner amical le 25 Octobre 1995.

Comme chaque année, toutes les personnes qui désirent participer à ce repas peuvent s'inscrire à la mairie à la suite de la parution de la date dans les journaux (Ouest-France et Haut-Anjou) moyennant 10 F pour le service. Généralement ce repas a lieu courant octobre.

40 couverts pour les aînés



Entr'Aide Service :

Saint Aignan sur Roë : 3ème mardi de chaque mois	9 h 00	Mairie
Renazé : 2ème mardi de chaque mois	à	
Congrier : 1er mardi de chaque mois	12 h 00	

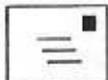
L'Association AIDES sert d'intermédiaire entre les personnes qui recherchent du personnel pour une tâche ponctuelle et celles qui souhaitent effectuer des heures de travail dans les activités suivantes :

- ménage
- bricolage
- jardinage
- manutention

Avantages en faisant appel à cette Association :

- facilite les tâches administratives
- permet une déduction d'impôts

La Poste :



Courrier départ tous les jours :

du lundi au vendredi 16 h 45

le samedi 11 h

Ouverture du **Bureau de Saint Aignan sur Roë**

du lundi au vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00

après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Pour toutes opérations postales : renseignements auprès de

M Pierre GELINEAU  43 06 50 97

PREFECTURE DE LA MAYENNE

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

JUSTIFICATIFS D'IDENTITE

Par arrêté Ministériel du 16 septembre 1994, paru au Journal officiel du 31 décembre 1994 la liste des justificatifs d'identité à présenter lors de la délivrance des titres de circulation a été restreinte d'une manière significative.

Désormais, seules les pièces suivantes seront admises :

- carte nationale d'identité et passeport. Ces deux titres peuvent également être acceptés, même périmés de moins de cinq ans ;
- permis de conduire ;
- carte de combattant ;
- carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires ;
- carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen en cours de validité.

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Par ailleurs, il est rappelé que pour justifier de son domicile il peut être présenté toute quittance ou facture récente de moins de 6 mois sur laquelle figure l'adresse du demandeur (exemples : quittance de loyer, d'assurance habitation, d'allocations familiales ou de prestations de la sécurité sociale, avis ou quittance d'imposition ou de non imposition, facture de gaz, eau, électricité etc ... ou un titre de propriété ou le contrat de location en cours de validité.

Tarifs

Au 1er juillet 1995

Location de la salle socio-culturelle :

✧ Banquet - Mariage : grande salle	505 F
petite salle	258 F
cuisine	258 F

✧ Vin d'honneur - Réunion : grande salle	227 F
petite salle	102 F
cantine	71 F

✧ Bal public (grande salle pour ass. locales)	1 277 F
--	---------

✧ **Concours de cartes des sociétés locales** : uniquement chauffage et la salle doit être laissée propre (une fois par année civile)

✧ Prix de location du couvert (salle ou manoir)	2 F (inchange)
--	----------------



Quelques précisions :

→ lorsque les utilisateurs louent la salle deux jours à suivre, le deuxième jour ne sera compté qu'à demi-tarif (pas de nettoyage)

→ les tarifs de location de la salle seront majorés de 30 % lorsque les utilisateurs sont domiciliés hors commune.

→ une somme de 100 F est demandée aux personnes qui annuleraient leur réservation sans raison valable

→ une location gratuite est accordée à chaque société locale une fois par année civile lors d'une manifestation à but lucratif

→ la participation au chauffage est comptée d'office du 1er novembre au 30 avril (sauf quand les fusibles seront enlevés) : 152 F pour la grande salle et 76 F pour la petite salle.

Location du manoir :

✧ cuisine et grande salle	546 F
✧ grande salle seule + majoration de 30 % pour les hors commune	267 F
✧ couchage 	21 F/nuit/personne

Etat civil



Naissances

CHEVILLARD Nathan 2 février 1995

MORICEAU Alexia 14 mars 1995

MADIOT Alexandre 29 avril 1995

COLAS Alison 8 mai 1995

VIGNAIS Alexis 8 octobre 1995



Décès

CATROUILLET Joseph 10 juillet 1995

HOUSSAIS Jean-Baptiste 17 août 1995

VIVIEN Paul 18 décembre 1995

Cantine scolaire

Depuis 1983, Madame Sabin assure le fonctionnement de la cantine.

Le nombre des enfant a varié selon les années, cependant malgré une fréquentation moins importante à la rentrée scolaire 1995/96, certains jours la cantine a assuré une quinzaine de repas.

Madame Sabin étant payée 4 heures par jour, elle assurera le ménage du manoir en cas de baisse du nombre des repas.

Les tickets sont à acheter **à la mairie** :

13.40 F pour les enfants

20.60 F pour les adultes

En cas d'absence des enfants, prévenir Mme Sabin avant 9.30 H au 43 06 60 49.



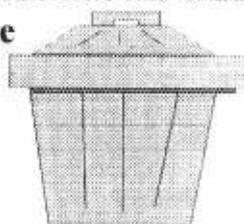
Bibliothèque

Le bibliobus passe deux fois par an : si vous souhaitez des livres ou des documentaires, venez faire vos demandes à la mairie, nous inscrirons vos commandes de prêt pour la bibliothèque départementale.

Ordures ménagères

La Commune paie 1 500 F/mois pour la collecte et le traitement des ordures.

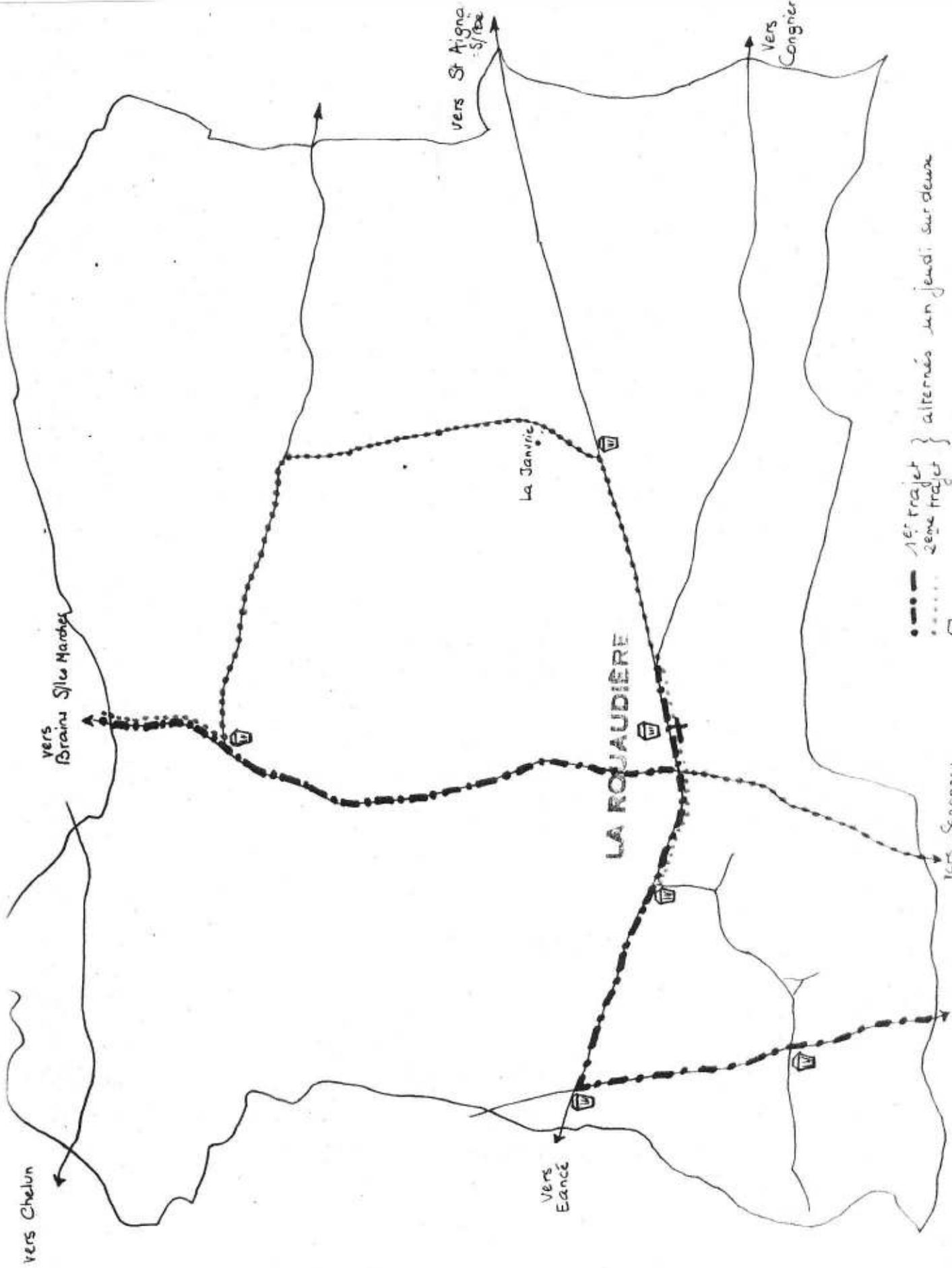
ATTENTION -> les poubelles ne doivent être déposées que le matin avant 9h30 ou au plus tôt le mercredi soir.



Le ramassage des ordures s'effectue :

pour le bourg : tous les 8 jours

pour la campagne : tous les quinze jours le jeudi, 2 circuits alternés dont un passant par la Janvrie. (cf. plan)



LA ROUAUDIÈRE

- - - - - 1er trajet } alternés un jeudi sur deux
 2eme trajet }
 ☰ poussettes : dépôts des ordures

- ◆ Deux conteneurs à verre sont à votre disposition dans le bourg :
1 sous la Chênaie
l'autre sur la route de Senonnes (près du Relais d'Anjou)

- ◆ Une benne à ferraille sera commandée chaque année dans les premières quinzaines de février et de septembre.
 Pour cette année, vous pourrez déposer vos ferrailles sous la Chênaie, à côté du conteneur à verre :
les 3-4-5 février et les 7-8-9 septembre 1996
la benne ramassera ensuite tout le dépôt.

- ◆ Si vous vous voulez vous débarrasser de carcasses d'automobiles ou agricoles, vous devez le signaler à la mairie, le collecteur passera ensuite directement chez vous.

- ◆ Si vous souhaitez vous décharger d'ordures plus importantes, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Livré la Touche.

Transport scolaire

ITINERAIRES



1er circuit

Départ : 8h25

La Fuselière - La Bionnière - Les Gallières - Les Blanchardières -

Beauvais - La Goupillais - L'épale - La Blottais -----> Ecole Publique



2ème circuit

Départ : 8h55

La Teillaie - La Boucaudrie -----> Ecole Publique

Nombre d'élèves transportés : 19

Le transport est assuré par les **Transports BENATRE DE BALLOTS**.

Il est pris en charge en grande partie par le Conseil Général : tous les enfants dont les lieux de résidence sont à moins de 3 kms sont pris en charge par la commune.

Le transport scolaire coûte 161 F par jour:
- 30 F à la charge de la commune
- 131 F à la charge du département.

Ecole Publique

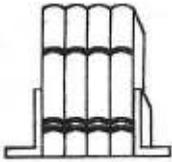
A la rentrée 1995/96, l'école accueille 36 élèves dont 14 en classe enfantine. A titre indicatif, en 1994 l'école recevait 30 élèves. Malgré une baisse des naissances les effectifs restent stables.

Deux nouvelles activités pédagogiques sont inscrites dans l'emploi du temps des écoliers :

- **la classe de voile à la base nautique de la Rincerie** est réservée aux CM1 et CM2. Huit demi-journées de navigation sur des "optimist" (petits voiliers) leur sont proposées. Quatre ont déjà été programmées en septembre-octobre, les quatre suivantes auront lieu en avril-mai. Au même moment, les enfants de CE1 et CE2 participent à d'autres activités de type nature à proximité du plan d'eau.

- **des cours de natation à la piscine de Craon** sur le temps scolaire  et non plus uniquement le mercredi après-midi au cours du troisième trimestre. Onze séances sont programmées, elles auront lieu tous les mardis du 2 avril au 26 juin 1996. Cette formule a l'avantage d'offrir à tous les enfants du primaire (sauf ceux du CP) des cours de natation gratuits. Le District prend en charge les coûts du transport et de l'accès à la piscine. De même, pour l'activité "voile", le syndicat mixte du Pays de Craon prend en charge le transport.

Toujours présentes, les activités périscolaires offrent à ses licenciés de nombreuses rencontres sportives U.S.E.P. : hand.ball, football, cross, tennis de table, orientation, cyclomotourisme, athlétisme. (En général elles ont lieu le mercredi après-midi).



La création d'une B.C.D. (Bibliothèque et Centre de Documentation), nous a permis d'obtenir de l'Inspecteur de l'Académie, une subvention de 6 000 F pour l'achat de livres pour la jeunesse (albums, romans, documents, BD...)

Ce dépôt sera installé dans le local attenant à ma classe dès que les travaux auront été faits. Cette pièce pourra servir de bibliothèque et s'ouvrir sur un public plus large (anciens élèves, adultes).

D'autres précisions seront données ultérieurement.

En octobre dernier, a eu lieu **le renouvellement des titulaires au Conseil d'Ecole** : Mesdames JULIOT ET COLAS C. ont été élues. Elles ont choisi respectivement pour leur suppléance : Mesdames ROBERT S. et COLAS N..

Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre et traite des affaires scolaires (ramassage scolaire, cantine, entretien des bâtiments). Le Maire est membre de droit.



L'arbre de Noël du 8 décembre dernier à la salle socio-culturelle a permis de montrer la qualité du travail des enfants dans le domaine artistique, puisqu'il y avait à l'affiche des chants, des comptines mimées, des danses et une pièce de théâtre jouée par les plus grands.

Le voyage scolaire a eu lieu au parc d'attraction de OMLANDE à BRIONS (49) . Celui-ci a une importance puisqu'il à l'habitude de rassembler la presque totalité de parents au cours d'une journée bien conviviale.

Le Directeur
P. BOISSEAU

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

Le bureau est composé comme suit :

Président : M PITON

Secrétaire : Mme VILLEFEU

Trésorière : Mme MORICEAU

Cette association contribue à améliorer les conditions de travail des élèves et de l'équipe enseignante et trouve ses finances dans son méchoui annuel.

Le méchoui du 1er juillet dernier a rassemblé un peu plus de 200 personnes et nous a rapporté comme bénéfice 10 382 F. Merci à tous les parents bénévoles.



Le prochain aura lieu le samedi 29 juin 1996 à la salle socio-culturelle



avec un **orchestre**. D'ores et déjà, retenez la date !!

P. BOISSEAU

Le club des Bons Amis



Le Club a procédé aux élections pour le renouvellement du bureau.

Marie-Josèphe CHANTEUX a été élue présidente,

vice-président Léon DEMY,

secrétaire Marthe MORICEAU,

trésorière Marie-Josèphe GERARD; trésorière adjointe Reine GIRARD.

suite à ce vote le père Marsollier et Monsieur Vivien ont joué aux cartes et partagé la galette des rois avec les membres du club, tous très heureux de fêter la nouvelle présidente.

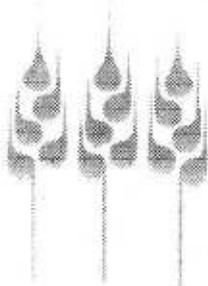
♠ Rencontre annuelle de l'amicale cantonale à la Rouaudière des aînés ruraux : sympathique manifestation ce qui prouve le dynamisme de nos petites communes, excellente cordialité, un repas bien servi par le Relais d'Anjou, bal, cartes, palets chacun trouve son divertissement.

♣ Le club se retrouve tous les jeudis, c'est un bonheur de passer un moment ensemble. Chaque année plusieurs rencontres, plusieurs voyages, bals coupent la monotonie des jours, un repas ajouté à la convivialité.

◆ Le Club des Bons Amis invite les personnes qui voudraient passer un moment de détente à venir nous rejoindre.

M. MORICEAU

Cuma de la Gerbe de Blé



Le bureau :

La cuma de la Gerbe de Blé compte actuellement 26 adhérents.

Président : Roland SEJOURNE

Vice-Président : Dominique SABIN

Trésorier : Michel CHEVILLARD

Secrétaire : Jean-Pierre MORICEAU

Cette Association a pour but de partager la vie de travail en groupe et reste ouverte à tous les agriculteurs de la commune.

Le Président
R. SEJOURNE

Association de drainage de la Rouaudière

Actuellement, l'activité de l'Association de drainage se limite au remboursement des emprunts, contractés lors des années 1980-1990. Les travaux de drainage aujourd'hui et des prochaines années sont dû essentiellement à des agrandissements, alors par le biais de l'Association, les agriculteurs peuvent recevoir des subventions accordées soit lors des études, travaux collectifs ou également pour l'acquisition d'un financement P.A.M..

Lors de son assemblée générale du 10 mars 1995, il a été procédé à l'élection de nouveaux membres du bureau, une majorité d'anciens membres ont démissionné car ils ont cessé leur activité.

Au cours de cette assemblée M Gauquelin, pédologue à la D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture) nous a parlé de "la loi sur l'eau" et des problèmes liés à l'environnement:

C. SERVEAU



Association sportive Roaldérienne



Animation pendant l'année 1995

Dimanche 29 janvier 1995 : Galette des rois du club, 50 personnes étaient présentes, pas beaucoup de monde car la galette avait lieu après un match annulé à cause de l'état du terrain trop mouillé.

18 mars : Choucroûte de l'A.S.R. bonne participation avec 232 personnes.

26 mars : Assemblée générale de l'A.S.R. et réélection du bureau

Président : POUSSIN Marcel

1er Vice-Président : SERVEAU Claude

2ème Vice-Président : BUCQUET J-Claude

Trésorier : CHEVILLARD Claude

Trésorier-adjoint : COLAS Hervé

Secrétaire : VILLEFEU Evelyne

Secrétaire-adjoint : DUPONT Daniel

Membres : CHEVILLARD Michel - MIGNOT J-Yves

Cette année l'A.S.R n'a pas organisé de tournoi à cause d'un printemps trop mouillé ayant provoqué l'allongement du championnat.

2 juillet : Tournoi inter-familles

17 équipes ont participé à ce tournoi qui se déroule toujours dans une bonne ambiance (vainqueur : famille CHEVILLARD - vaincu : famille PERROCHE).

10 septembre : Remise d'un jeu de maillots complet offert par Mme MORICEAU Loïc - Boulangerie - pâtisserie à Gennes sur Glaize.

15-16-17 décembre : Concours de belote à la dinde et au saumon. Cette année il y avait moins d'engagement que l'année dernière. Les personnes de la commune boudent un peu les cartes, dommage ! car des parents ont des enfants qui jouent au club.

Maintenant parlons football :



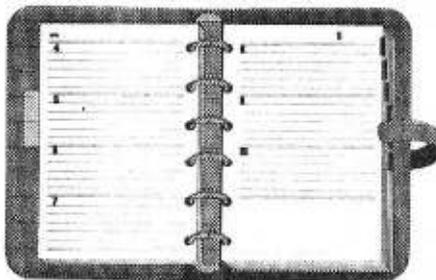
1 équipe seniors-juniors 16 joueurs :

L'équipe avait bien débuté le championnat mais avec tous les blessés qu'on a en ce moment, parfois on est juste 11 à jouer. De ce fait, il a fallu surclasser 2 joueurs de 17 ans Thierry DUPONT et Lionel BOUCAULT. J'espère que la deuxième partie du championnat les blessés seront revenus.

1 équipe de moins de 13 ans avec St Aignan - La Rouaudière

1 équipe de moins de 17 ans avec St Aignan - La Rouaudière

Le bureau remercie la commune pour la subvention qu'elle nous donne ainsi que pour l'entretien par le cantonnier et pour le passage qui a été fait pour aller au pied du projecteur. Le bureau remercie également toutes les personnes qui prennent une carte de membre bienfaiteur pour le soutien du club ainsi que toutes les personnes qui nous aident bénévolement pour les fêtes que le club organise.



AGENDA 1996

Dates à retenir

27 janvier 1996 : Galette des rois et remise de challenges pour les joueurs qui ont arrêté le foot.

16 mars : Soirée choucroûte réservez cette date !!

Mai : Tournoi du club - Peut être ?

Juin : Tournoi inter-familles

20-21-22 décembre : Concours de belote.

L'A.S.R. vous souhaite à tous ses Meilleurs Voeux pour l'année 1996.

Le Président M. POUSSIN

Comité des fêtes :

* **Concours de belote du 25 - 26 février 1995**

60 équipes se sont engagées durant ces deux jours.

* **Concours de boules du 19 août 1995**

15 équipes engagées.

* **Soirée grillades du 19 août 1995**

220 personnes se sont inscrites pour passer la soirée à la Rouaudière.

* **Bal des ménages du 7 octobre 1995**

150 inscriptions au buffet campagnard.



Les dates des prochaines manifestations 1996 ne sont pas fixées. Si des personnes avaient des suggestions, elles peuvent se manifester auprès d'un membre du bureau ou en faisant le 99.49.73.83.

Nous remercions toutes les personnes présentes et bénévoles le jour des manifestations.

P. CHEVILLARD



Le Comité de Rédaction



De Gauche à droite : Christine COLAS - Jean-Pierre GUILLON - Elisabeth DOINEAU - Patrice BOISSEAU - Claudine MORICEAU

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'édition de ce bulletin et nous restons à l'écoute de vos critiques et de vos suggestions.

Si vous souhaitez l'année prochaine participer à l'élaboration du bulletin merci de vous faire connaître ou si vous possédez de vieux documents intéressants merci de nous les transmettre.



EVOLUTION DE LA POPULATION

CANTON DE SAINT AIGNAN/ROE

19 486 hectares - 12 communes

	1901		1990	%
RENAZE	3 004		2 860	- 4.7 %
BALLOTS	1 738		1 049	- 39.6 %
CONGRIER	1 207		1 035	- 14.2 %
ST AIGNAN/ROE	891		975	+ 9.4 %
FONTAINE COUV	803		450	- 43.9 %
ST MICHEL LA ROE	587		230	- 60.8 %
BRAINS/MARCHES	567		224	- 68.8 %
LA ROUAUDIERE	565	8^{ème}	306	- 45.8 %
SENONNES	551		331	- 39.9 %
ST SATURNIN DU L.	536		558	+ 4.1 %
LA ROE	490		260	- 46.9 %
ST ERBLON	223		134	- 39.9 %
	-----		-----	-----
	11 162		8 412	- 24.6 %

FÊTE DES POILUS DE LA ROUAUDIÈRE

le 12 Novembre 1922

La REVUE de LA ROUAUDIÈRE

I

Avant de commencer cett' p'tit' Revue,
Chers Etrangers, soyez les bienvenus ;
Laissez-moi vous donner un aperçu
Des bonnes maisons où vous serez bien reçus.

II

Mesdames voulez-vous une riche toilette ?
Mesdames Hamon, Salliot, sont renommées,
Mesdames Peslerbe, Hourdier, sont parfaites,
Chez Madame Laurent, coupe distinguée.

III

La bonn' merc'rie s'trouv' chez Madam' Delanoë
Qui tient aussi bonnett'rie, faïenc'rie,
Dans sa petite boutique Madame Lanoë
Vend des odeurs et d'la poudre de riz.

IV

A réserver les œufs de leurs poulettes,
Et vous jenn's gens qu' aimez l'beau et pas cher
Sachez qu' Lanoë a ça comme bicyclettes.

V

Monsieur Picault, comme quincaillerie,
Vend des pointes, poêles et chaudrons ;
Madame Delanoë, en fait de sabot'rie,
Vous offre de forts jolis boitons.

VI

De ce commerce passons à une autr' branche,
Les corps d'état ici sont bien montés,
Nul travailleur à l'ouvrage ne flanche,
Sauf qu'qu' fandi qu'il ne faut pas compter.

VII

Ailleurs que chez nous pas d' meilleur' laveuses
Dames Hervé et Marsollier tiennent le record,
Dame Huchet, est la plus gracieuse,
Madame Picault est heureuse de son sort.

VIII

Monsieur Peslerbe fils est maçon émérite,
Monsieur Peslerbe père a tout, truques et treuils ;
Salliot père et fils sont charrons de mérite,
Quant à Doineau, il a le compas dans l'œil.

IX

Monsieur Brossais est un bon forgeron,
De plus, quand il veut faire le mécanicien,
Tous les outils qu'il vend sont beaux et bons,
Faites-en l'essai, vous vous en trouvez bien.

X

Ne cherchez pas, ce s'rait inutile,
De bourrelier meilleur qu'à La Rouaudière,
Louis Laurent, d'une conscience tranquille,
Vous l'ra des prix que vous ne trouvez guère.

XI

Les amateurs de ch'mis's bien repassées
Doivent s'adresser à Madame Hourdier,
Et vous jeun's fill's qu'allez vous marier,
Louis Longuier sait très bien faire danser.

XII

Madame Doineau est reine des cornons ;
Madame Salliot sait aussi très bien cuire,
Tous les vous en fourront jusqu'à l'indige lion.

XIII

Mogis, dans son coin, vend l'apéritif,
Pointeau, lui aussi, vend le bon café ;
Lanoë tient de bons digestifs,
C'est vous dire qu'il y en a assez.

XIV

Braves fermiers ; si vous voulez com' eils,
Monsieur Doineau Auguste est bien là ;
Voulez-vous bien engraisser vos bêtes,
Monsieur Vivien, avec du son, s'en charg'.

XV

Pour ranimer l'amitié de votr' bell'-mère,
D'un beau bouquet faites-lui cadeau,
L' père Hourdier a toujours dans ses parterres,
De toutes les fleurs un choix varié et beau.

XVI

Mesdames, Messieurs, nous v'nons de vous citer
Principalement tous les corps de métier,
Si toutefois y'en avait d'oublié,
Nous r'commencerons à la prochaine année.

CYCLES ET AUTOMOBILES

J. TROPET & Cie

A. DARRAS

Directeur

LA GUERCHE-D-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)

Place du Champ-de-Foire

Téléphone 20

Maison LE GALL-BRISOU

— QUINCAILLERIE —
ARTICLES DE MÉNAGE

LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (Ille-et-Vilaine)

DÉPOT

chez M. PICAULT à La Rouaudière

SCIERIE MÉCANIQUE

ACHAT ET VENTE DE BOIS DU PAYS

Edouard DOINEAU

à LA ROUAUDIÈRE (Mayenne)

BATTAGE DE GRAINES FOURRAGÈRES

AUTOMOBILES

Cycles "GAINARD"

F. GAINARD

à **POUANCÉ** (Maine-et-Loire)

BICYCLETTES ET MOTOCYCLETTES SUR COMMANDE
Échanges, Location, Réparations
Machines à Coudre pour toutes Industries
EMAIL, NICKELAGE

INVENTAIRE DE TOUS LES CORPS DE METIER EN 1922

COUTURIERES : Mmes HAMON, SALLIOT, PELHERBE, HOURDIER, LAURENT

MERCERIE-BONNETERIE : Mme DELANOE

BOUTIQUE PARFUMERIE : Mme LANOE

EPICERIE : Mme PICAULT

CYCLES : Mr LANOE

QUINCAILLERIE : MR PICAULT

SABOTIER : MR DELANOE

LAVEUSES : Mmes HERVE, MARSOLLIER, HUCHET, PICAULT,

MACON : Mr PELHERBE Père & Fils

CHARRON : Mr SALLIOT Père & Fils

MENUISERIE ET SCIERIE : Mr DOINEAU

FORGERON : Mr BROSSAIS

BOURRELIER : Mr Louis LAURENT

REPASSEUSE : Mr HOURDIER

PROFESSEUR DE DANSE : Mr Louis LONGLIER

TRAITEUR : Mr SALLIOT

CAFE : Mrs POINTEAU et LANOE

GRAINETERIE : Mr DOINEAU Auguste

MEUNERIE (Son) : Mr VIVIEN

FLEURISTE : Mr HOURDIER Père

CONSEIL MUNICIPAL de 1922 (élu le 10 déc 1919)

MAIRE : Louis SALLIOT

Adjoint : Jules VIVIEN

Conseillers : Edouard DOINEAU, Pierre ROBERT, Jean GONTIER, Charles HEUZE, Victor GRIMAULT, Auguste DOINEAU, Robert POINTEAU, Pierre HOUSSAIS, Pierre PAILLARD, Joseph LOLLIER.

Archives JP GUILLON